

Droits et obligations des personnes étrangères vivant en Suisse, en 2020

Part de la population d'accord ou non avec les affirmations

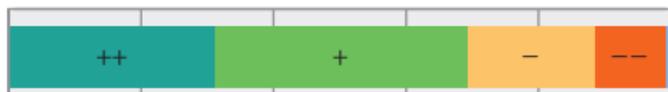
Obligation:

de renvoi lorsque les emplois sont rares



Droit:

au regroupement familial



de naturalisation automatique (2^e génération)



de participation politique



0% 20% 40% 60% 80% 100%

++ Tout à fait d'accord

+ Plutôt d'accord

-- Pas du tout d'accord

- Plutôt pas d'accord

Sans indication